

DEPARTEMENT DES LANDES
 COMMUNE DE TARTAS
 ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
 (- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22
 Nombre de présents : 14
 Nombre de votants : 20
 Date de convocation : 21/09/2017

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
 DES
 DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 du 27 septembre 2017**

--- o0o ---

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept septembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, LAMOTHE (a procuration pour Mme DARGELOSSE), Mme DEGOS, M. DUBOS (a procuration pour Mme BRUGAT), Mme COURROS (a procuration pour Mme DAUGREILH), MM. MARSAN, LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), GAILLARDET, DUBUN, BRUEY (a procuration pour Mme CHAPUIS), GOSSELIN, Mme GARRIDO (a procuration pour Mme CELMON), M. DUPLA, Mme THIEBLIN.

Etaient excusés : Mmes BRUGAT (a donné procuration à M. DUBOS), DARGELOSSE (a donné procuration à M. LAMOTHE), DUBOIS-MAURY, CHAPUIS (a donné procuration à M. BRUEY), M. TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE), Mme DAUGREILH (a donné procuration à Mme COURROS) M. DUCASSE, Mme CELMON (a donné procuration à Mme GARRIDO).

Un scrutin a eu lieu, Mme COURROS Evelyne a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance F
Délibération n°9

DELIBERATION

Rapporteur : Mme DEGOS

Objet : Ville de TARTAS – Projet Culturel et de Mémoire

A l'occasion de la dernière année de commémoration du centenaire de la première guerre mondiale, la commune de TARTAS, avec le concours de Christian Lacrouts, et de Laurent Navarre entre autres, prépare une importante manifestation pour les 10 et 11 novembre 2018 sur l'histoire et le rôle des Jumeaux NAVARRE, aviateurs héros de 1914-1918, inhumés au cimetière de TARTAS.

Cette manifestation se déclinera sur plusieurs axes : participation de classes de cycle III au travail de mémoire avec recherches et travaux mis en valeur lors d'une exposition, conférences, cérémonies au cimetière et au Monument aux Morts.

Il pourra être envisagé de rajouter des noms sur le Monument aux Morts, de dénommer une rue du nom de ces héros ou de rafraîchir leurs tombes.

Ce projet fera l'objet du dépôt d'un dossier auprès de l'ONACVG pour l'obtention de la labellisation par la Mission du Centenaire, précédant la demande de subventions afférentes.

Pour la réalisation de ce projet, il est proposé à notre assemblée :

D'autoriser l'ajout de noms sur le Monument aux Morts

D'autoriser M. le Maire à prendre toutes dispositions pour la dénomination d'une rue

D'autoriser M. le Maire à solliciter les meilleurs financements auprès de l'ETAT ou de collectivités et de tous organismes pour mener à bien l'ensemble de ce projet

D'autoriser M. le Maire à intervenir à la signature de tous documents

.../...

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

AUTORISE l'ajout de noms sur le Monument aux Morts.

AUTORISE M. le Maire à prendre toutes dispositions pour la dénomination d'une rue.

AUTORISE M. le Maire à solliciter les meilleurs financements auprès de l'ETAT ou de collectivités et de tous organismes pour mener à bien l'ensemble de ce projet.

AUTORISER M. le Maire à intervenir à la signature de tous documents.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.


Le Maire,
Jean-François BROQUÈRES